



**BÂTIMENT TRAVAUX PUBLICS**



**RNCP : 35189  
CPF : 331429  
ROME : F1603**

# DEVENEZ PLOMBIERE(ÈRE) CHAUFFAGISTE

AVEC LE TITRE PROFESSIONNEL INSTALLATEUR EN THERMIQUE ET SANITAIRE



Le métier, les objectifs de la formation et les compétences visées

L'installateur en thermique et sanitaire réalise des installations de chauffage central ; l'installation et le raccordement d'appareils sanitaires, l'installation d'équipements de renouvellement d'air. Il réalise le dépannage d'installations de chauffage central, de production d'eau chaude sanitaire et de VMC. Il installe des émetteurs de chauffage de type radiateur ou plancher chauffant dans des locaux d'habitation neufs. Il modifie des installations de chauffage existantes.

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

- > Réaliser des installations de chauffage de locaux d'habitation (bloc de compétences 1)
- > Réaliser des installations sanitaires de bâtiment (bloc de compétences 2)

## Contenus

Techniques professionnelles, habilitation électrique B1V, Sauveteur Secouriste du Travail, Prévention des Risques liés à l'Activité Physique, communication orale et écrite, bureautique, accompagnement à la rédaction du Dossier Professionnel.

Validation : titre professionnel de niveau 3, accessible bloc par bloc.

## Public concerné

Tout public

## Prérequis

Maîtrise des savoirs de base (lire, écrire, compter)  
Représentation dans l'espace.

## Modalités d'accès

Prise de rendez-vous avec un(e) Conseiller(ère)  
Test écrit et entretien de motivation

## Délai d'accès à la formation

Un démarrage par semestre.  
Etude des dossiers tout au long de l'année.

## Méthodes et modalités d'évaluation

Evaluation en cours de formation en situation pratique ; évaluation en fin de formation avec une mise en situation et un entretien devant un jury.

## Personne en situation de handicap

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

## Modalité de formation

En présentiel et à distance

## Tarif

13,50 € l'heure de formation\*

## Financements

Projet de Transition Professionnelle  
CPF/CSP/autofinancement

## Lieu

Collège César Franck  
1, rue César Franck  
80000 AMIENS

## Intervenants

Formateurs experts  
dans le domaine.

## Durée de la formation

Durée en centre : 815 h\*  
Durée en entreprise : 210 h\*

## Réunions d'informations collectives

Collège César Franck  
1, rue César Franck  
80000 AMIENS

### Pour + d'infos


Retrouvez l'ensemble de nos dates de sessions et de réunions d'information collectives sur :



## Contactez-nous

Agence d'Amiens

@ greta.somme@ac-amiens.fr

 03 22 33 23 90